

Administration générale

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Secrétariat général

DRH/MGS1

Arrêté du 30 août 2012 portant inscription au tableau d'avancement au grade de chargé d'études documentaires relevant du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie au titre de l'année 2013

NOR : DEVK1229819A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983, modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
Vu le décret n° 98-188 du 19 mars 1998 fixant les dispositions statutaires applicables aux corps de chargés d'études documentaires ;
Vu l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des chargés d'études documentaires du 22 juin 2012,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont inscrites au tableau d'avancement au grade de chargé d'études documentaires relevant du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, au titre de l'année 2013 :

NOM	PRÉNOM	SERVICE
CHARAF	Mounia	Cour des comptes
RICHARD	Sylvie	Ministère de l'économie et des finances

Article 2

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 30 août 2012.

Pour la ministre et par délégation :
Pour le sous-directeur de la modernisation
et de la gestion statutaires empêché :
L'adjointe au sous-directeur,
B. THORIN